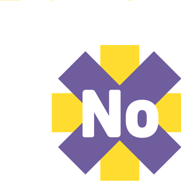
COMMENT CRÉER UN *tiers-lieu ?*









Comme il existe autant de façons de faire que d'initiatives, nous avons souhaité présenter un regard sur leurs processus de création. Cette proposition d'itinéraire est issue de retours d'expériences et de savoirs tacites collectés par *La Coopérative des Tiers-Lieux* auprès d'utilisateurs, de concierges et de gérants d'espaces.

La mise en commun et le croisement de ces données ont permis de découper la vie d'un tiers-lieu en six phases. Ce parcours est conçu pour décliner les alternatives de développement à chaque étape de la conception d'un tiers-lieu, de l'amorçage à l'ancrage local en passant par l'animation de la communauté.

Cette infographie sert de révélateur critique. En effet, les étapes clés sont ponctuées de réflexions illustrant les dérives, les écueils, les pratiques spécifiques et les principes fondamentaux qui gravitent autour de la création collective d'un tiers-lieu. Ceci n'est pas un mode d'emploi mais un panorama des possibles.

PARCOURS *émotionnel*

TIERS-LIEU STRUCTURANT ET DE PROXIMITÉ
Le tiers-lieu rural fait référence à ce petit café de village, fermé l'année passée, qui permettait de faire des rencontres, créait du lien, donnait de l'information, du service… On y retrouve ses habitués et des gens de passage. Il maintient des actifs en milieu rural.
— Territoire **rural**

TIERS-LIEU DE PROXIMITÉ
Le tiers-lieu péri-urbain est un espace qui répond directement au besoin de désenclavement des grandes villes et à la diminution des flux pendulaires entre le domicile et le travail.
— Territoire **peri-urbain**

TIERS-LIEU MÉTROPOLITAIN
Les tiers-lieux métropolitains ou urbains peuvent être thématisés par secteur d'activité, ils sont en perpétuel mouvement, de flux, d'allers-venues. Ils représentent une alternative durable, collective et intelligente à la pression foncière.
— Territoire **urbain**

Où ?

AMORÇAGE *de l'initiative*

GOUVERNANCE HORIZONTALE

COMMUNAUTÉ INITIALE

Motivations communes: Lien social, mutualisation, conciliation des temps, collaboration, partage, expérimentation…

Réseau de confiance → Ok → BIENVEILLANCE

Collectif d'utilisateurs → Ok → PROCESSUS BOTTOM-UP

Quel portage ?
- **PRIVÉ**: Société privée; Association/collectif
- **MIXTE**: Association/collectivité locale
- **PUBLIC**: Collectivité locale

STATUT JURIDIQUE
- SARL, SAS
- SCI
- Coopérative (SCOP, SCIC)
- Association
- Collectivité locale
- Pas de statut → ? → PROCESSUS EXPÉRIMENTAL

Sources de financement

Économie classique
> Locations d'espaces (bureaux, salles, habitations…)
> Cotisations et adhésions
> Formations, événements, ateliers extérieurs
> Ventes de produits (bar, restaurant, FabLab…)

Économie contributive
> Contributions utilisateurs (aménagement, temps…)
> Crowdfunding

RÔLE DES ACTEURS PUBLICS
- Pas d'intervention
- Mise à disposition des locaux
- Activation des services et des réseaux (communication transversale et décloisonnée)
- Aide au lancement (politique numérique, innovation, ESS, développement durable…)
- Soutiens ponctuels (événements, partenariats…)
- Gestion et animation du lieu → PROTECTION DE L'INITIATIVE CITOYENNE

LANCEMENT *du projet*

Pour qui ?
- Tous types d'utilisateurs → Ok → DIMENSION OUVERTURE
- Télétravailleurs salariés
- Indépendants, micro structures
- Artisans, artistes
- Entrepreneurs agiles, cadres itinérants
- Chercheurs et porteurs de projet
- Étudiants

? ADAPTATION AUX BESOINS UTILISATEURS

COLORATION DU LIEU
- Ouvert à tous
- Services aux entreprises
- Filière numérique
- Industries culturelles et créatives
- Innovation et développement durable
- Métiers de l'artisanat et de l'art
- Métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage

RISQUE DE SCLÉROSE

Quel type de tiers-lieu ?
- Colocation de bureaux
- Centre d'affaires
- Télécentre
→ No → PAS D'ESPRIT ET D'ENVIRONNEMENT COLLABORATIF
- Espace de coworking
- Atelier partagé
- Hackerspace
- FabLab

CRÉATION *du lieu*

DANS QUEL LIEU ?
- Lieu déjà « programmé » (bureaux, ateliers…)
- Lieu « reconquis » (bars, cinémas, friches industrielles, universités, espaces publics…)
- Lieu « transformé » (EPN, télécentres, lieux de médiation…)
- Lieu devenu « partagé » (gares SNCF, bureaux de Poste…)

COMBIEN DE M²
- Selon le potentiel estimé d'utilisateurs (intuition, sans étude des besoins)
- Selon le potentiel avéré d'utilisateurs (prospection, avec étude des besoins)
- Selon la communauté initiale (pragmatisme, 10 m²/utilisateur tertiaire)

? PRINCIPE DE MODULARITÉ

- Amé - nage - ment -
> Postes de travail (open space/bureaux fermés)
> Espaces de vie collective
> Espaces de création
> Isoloirs
> Espaces détentes
> Espaces vides

QUELS ÉQUIPEMENTS ?
- 1re nécessité: Bureaux, Connexion internet, Cuisine partagée, Salles de réunion, Machine à café
- Normes: Accès handicapé, Trousse secours, Extincteurs
- 2e nécessité: Écrans, Imprimante, Rétroprojecteur, Imprimante 3D, Parking, Espaces détentes, Salle de jeux, Douche

Accès

LES SERVICES À DEUX PAS
- Bars, restaurants
- Marché, épicerie, supermarché
- La Poste, tabac, presse
- Crèche, garderie, école
→ Ok → SERVICES DE PROXIMITÉ

GESTION *de l'espace*

Formules
- Avec engagement: Trimestriel/semestriel/annuel
- Sans engagement: Journée/semaine/mois
- À la carte: Heure/demi-journée/journée/semaine/mois
→ Ok → PRINCIPE DE FLEXIBILITÉ → ESSAI GRATUIT

TARIFS
- Bas: 10-15 €/jour, 100-200 €/mois
- Moyens: 15-20 €/jour, 200-300 €/mois
- Élevés: 20-30 €/jour, 300-400 €/mois

CHARTE DE VALEURS

RÈGLES DE VIE COMMUNE

ÉQUILIBRE VIE PRO VIE PRIVÉE

9 h-18 h (avec concierge)/ 24/h 7/j (avec code d'accès)

- CONTRA - - CTUALI - - SATION -
- Convention de mise à disposition
- Bail précaire
- Facture
- Cotisation association

À quelle heure ?
- 9 h-18 h (avec concierge)
- 24/h 7/j (avec code d'accès) → No → ESPACE SANS ACCUEIL

ANIMATION *de la communauté*

POSTURE DU CONCIERGE
- **Concierge**: Accueillir, représenter, animer
- **Veilleur**: Explorer, initier, contribuer
- **Jardinier**: Faciliter, essaimer, anticiper
- **Facteur**: Administrer, gérer, diffuser
- Pas de concierge

→ Ok → LIEU VIVANT ET DURABLE; INTELLIGENCE COLLECTIVE

La vie du lieu
- Colunch
- Ateliers thématiques, boîtes à idées
- Workshop, barcamp
- Conférences, ateliers, événements

Services partagés
- Conciergerie de services
- Boîte aux lettres, domiciliation
- Lieu de retransmission TEDx, MOOC…
- Bar, restaurant
- Crèche, garderie

HYBRIDATION DES PRATIQUES
- Formations pair à pair
- Galerie d'expositions
- Ressourcerie commune
- Think tank
- Ateliers de fabrication participatifs
- Lieu relais Amap
- Jardin partagé
- Habitat partagé

→ Ok → ARTICULATION SPÉCIFIQUE AVEC LE TERRITOIRE

ANCRAGE LOCAL *du réseau*

Participation à la vie locale
- Conventions avec les entreprises, les collectivités et les universités locales
- Actions collectives avec les associations locales (Amap, associations culturelles…)
- Sensibilisation et médiation auprès des voisins

COOPÉRATION ENTRE ESPACES
- Recommandation des autres espaces
- Diffusion des informations des autres espaces
- Partage d'expériences et échange de bonnes pratiques → Ok → CULTURE DU BIEN COMMUN

MUTUALISATION DES MOYENS
- Outils numériques partagés (appareil photo, traceur, imprimante 3D…)
- Dispositif de réservation et de facturation en ligne
- Partage et création collective de programme d'animations

CO-CRÉATION MAILLAGE TERRITORIAL
- Appartenance aux communautés d'espaces locales, nationales et internationales
- Participation aux rencontres locales, nationales ou internationales dédiées aux pratiques collaboratives
- Engagement pour un changement global vers une économie de la contribution au service du « mieux vivre ensemble »

→ Ok → VERS UNE TRANSITION SOCIÉTALE

Un tiers-lieu est l'expression d'aspirations individuelles et collectives réunies sur un même espace physique. Une prise de conscience des enjeux environnementaux, un modèle économique contributif et un rapport horizontal à la production et à la consommation sont à la source des tiers-lieux. Toutes les étapes de ces questionnements sont le signe d'un élan collectif vers une nouvelle forme d'engagement citoyen.

En parallèle, voire au sein même des tiers-lieux, les individus repensent ensemble tous les domaines de la vie de la cité : la nature, l'agriculture, le bien commun, l'éducation, le droit, la propriété, le travail, l'entrepreneuriat, l'innovation, le territoire, l'habitat, l'énergie, la diffusion et le partage de l'information et du savoir, le numérique, l'industrie et la politique.

« Les utopies, ce sont les emplacements sans lieu réel. » Michel Foucault, 1984.

Réalisée par
Maxime Arnaud, La Coopérative des Tiers-Lieux, juillet 2014
06 79 56 08 20 / maxime@tierslieux.net

Sources
Accompagner le développement des tiers-lieux en Aquitaine, *Marc Laclau, AUDAP, décembre 2013*
Alléger la ville. Des stratégies de lieux partagés, *Marine Albarede, Thierry Marcou, La Fing, août 2013*
Making space for others, *Katy Jackson, Adaptive Lab, février 2013*
Manifeste des Tiers-Lieux Opensource, *Yoann Duriaux, Antoine Burret, Open SCOP, décembre 2013*

Crédits
Certains pictogrammes ont été réalisés par les contributeurs de The Noun Project

la coopérative tiers_lieu{x} travailler autrement en Aquitaine

La Coopérative des Tiers-Lieux
Lucile Aigron / Marie-Laure Cuvelier
06 20 96 04 15 / 06 50 46 82 57
contact@tierslieux.net
www.tierslieux.net



Région Aquitaine
Délégation TIC / Eugénie Michardière
05 57 57 82 58
eugenie.michardiere@aquitaine.fr
www.aquitaine.fr



